



Bureau de Dépôt
1330 RIXENSART 1

BELGIQUE-BELGIE
P.P.-P.B.
1330 Rixensart
BC 3988

- *info*

Périodique n°16 - janvier 2005- des *Chrétiens Démocrates Francophones* Square Joséphine-Charlotte 12,
1200 Bruxelles - ☎ 02/763.06.01 - ☎ 02/770.83.69 - Site Internet : www.cdf-info.be - e-mail : info@cdf-info.be

Rédaction : V. GODEFROID et Ch. WAUCQUEZ - Publication : B. SPRINGUEL

1 euro

Meilleurs vœux pour 2005

Levons l'ancre, larguons les amarres!

La tempête est passée.

Nous sommes rentrés au port, avons calfaté la coque, réparé l'accastillage, révisé les moteurs, et briqué les ponts.

Le navire quitte à nouveau le quai !

Les diesels tournent. Lentement d'abord. C'est qu'il faut les roder, après leur révision. Il faut aussi économiser le fuel, car le voyage sera long.

La première escale, ce seront les communales d'octobre 2006.

22 mois de croisière pour nous pré-

parer à cette échéance.

Une éternité, par rapport au rythme effréné, tempétueux, que nous avons connu jusqu'à maintenant.

22 mois pour permettre aussi à l'équipage du navire de poursuivre l'œuvre entamée depuis le lancement.

Préparer les communales, c'est s'insérer, comme nous le faisons déjà tous, dans le tissu local.

S'occuper de l'école des enfants ou des petits-enfants, participer aux activités sociales, culturelles, religieuses, de nos communes. Prendre un engagement

très concret au service des habitants de nos communes, tel sera notre objectif prioritaire.

22 mois pour renforcer la construction, du parti, la formation de nos membres, notre communication vers l'extérieur et à l'intérieur.

C'est avec confiance et sérénité que nous vous invitons à nous accompagner dans ce nouveau périple, passionnément. Et que nous souhaitons à toutes et à tous une très heureuse année 2005, pleine de vie, d'action et de joie !

Le CDF

Appel de fonds

Tsunami

Voulant partager la détresse des habitants touchés par le raz de marée du 26 décembre, l'équipe de rédaction du CDF-info propose à tous ses lecteurs qui souhaitent apporter une aide à la reconstruction du Sri Lanka de verser leur contribution au compte :

732-0089961-93
«Help Sri Lanka».

Cet argent sera directement versé à Mr Nihal Abeysekera. Il est Vice-Président de la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industries du Sri Lanka et Président de la "Small and Medium Enterprise Developers" (SMED). Il coordonne divers programmes de l'ONU

au Sri Lanka. Nihal Abeysekera est un homme responsable, entreprenant, intelligent et généreux qui nous a vivement été recommandé. Chaque Euro sera dépensé pour la reconstruction de ce pays où environ 2,5 millions de personnes sont sans toit. Son plan d'action peut se décliner en trois parties:

1. aider à remettre rapidement l'activité économique en place par un travail de réhabilitation professionnelle,
2. aider à reconstruire les maisons avec l'appui de la population locale,
3. aider les enfants qui sont dans les camps à retrouver rapidement le chemin de l'école en leur fournissant livres, chaussures et équipements nécessaires.

Merci de la part de tous les habitants du Sri Lanka pour votre soutien actif.

Meilleurs vœux	1
Tsunami	1
L'ouverture des ZAD	2
Perpectives 2005-2006	3
Appel aux bonnes volontés	3
Adhésion de la Turquie	4
Internationaliser l'Amazonie?	4
Ça suffit !	5
Le triomphe de l'égoïsme	5
Détruite les Hautes Ecoles	6
Mort de l'action directe	6
Vœux de la rédaction	6
Clin d'oeil de Germaine	7
Merci au Prince Philippe	7
Victoire de la fidélité en Ouganda	8
Liberté de pensée	9
Parenté et adoption sexuelle	10
Epinglé dans la presse	11
Mise au point	11
Ecole de la politique	12
Soirée de Noël	12
Appel aux membres du CDF	12

L'ouverture des ZAD

Le ministre André Antoine de l'Aménagement du Territoire de la Région wallonne a récemment projeté d'ouvrir l'ensemble des Zones d'Aménagement Différées (ZAD) à l'urbanisation. Ce projet est destiné, dans l'esprit du ministre, à éviter la spéculation suite à la saturation progressive des zones urbanisables en Wallonie.

Ce projet a provoqué rapidement une importante opposition qui l'a amené à le revoir en profondeur.

Il nous semble que cette remise en question des politiques d'urbanisation dans notre pays est l'occasion d'une réflexion.

Si nous nous penchons sur la politique de gestion du territoire qui fut celle de la Belgique depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours, nous pouvons, sans risque d'erreur, la qualifier de politique du « *laisser-faire* ».

Cette politique de gestion du territoire contraste vivement avec ce qui se fait en Hollande ou en Angleterre. Les résultats de cette politique sont particulièrement perceptibles en Flandre, mais ils commencent à se faire sentir en Wallonie.

Avez-vous déjà éprouvé la sensation, parfois oppressante, lorsque vous circulez en Flandre, de parcourir une rue infinie ? Cette sensation est la conséquence directe des politiques de gestion du territoire qui ont été les nôtres depuis plusieurs décennies.

En matière d'urbanisme, on peut opposer deux grands modèles de développement : l'habitat groupé versus l'habitat réticulé.

Tout le monde comprend aisément le concept d'habitat groupé.

Historiquement, un groupe urbain se forme autour d'un pôle de développement qui peut être une église, un marché, une industrie... Petit à petit, un tissu urbain se construit et gère d'une manière relativement compacte l'espace disponible.

À l'inverse, suite à l'essor du déplacement automobile, l'habitat réticulé s'est développé récemment. Plutôt que de se concentrer autour d'un pôle de développement, l'habitat réticulé se déploie le long des axes de communication.

Je crois qu'il est important de souligner ici que ce modèle de développement ne se conçoit qu'en raison de l'essor et de la démocratisation considérables du

transport automobile. C'est ce dernier, et uniquement lui, qui a rendu envisageable loin des services de proximité (par exemple : boulangerie, épicerie, boucherie...) le développement du nouveau tissu urbain.

Il convient de souligner les handicaps du modèle réticulé comparé à l'habitat groupé. La dispersion de l'habitat entraîne une dilution des liens sociaux, et



Les magnifiques abords naturels de cette route inter-villages deviendront-ils des villas ?

un enchérissement considérable de l'ensemble des services.

En effet, le fait d'avoir à tendre au long des axes de pénétration des réseaux de distribution d'eau potable, des réseaux de collecte des eaux usées, un service de distribution d'énergie, de lignes téléphoniques,... est une gageure économique.

Pire, l'organisation de services de transport public devient réellement insurmontable. Sur le plan esthétique, l'habitat réticulé est par excellence le destructeur des paysages. Les espaces sont verrouillés de manière définitive par les bâtiments qui y sont construits.

Un exemple vaut mieux que de longues explications. Je vous propose de comparer les modèles urbains de Louvain-la-Neuve et de Perwez. Cette dernière commune est le fief depuis de nombreuses années d'André Antoine, notre fraîchement émoulu ministre de l'aménagement du territoire.

Tout le monde connaît bien le centre

urbain de Louvain-la-Neuve. Mon propos n'est nullement de discuter de la beauté des constructions des bâtiments de Louvain-la-Neuve, mais bien de l'incontestable réussite du projet urbain.

Au bout de deux décennies il faut reconnaître que le pari audacieux lancé à la suite de l'éclatement de l'université de Louvain a été tenu. Les auditoriums ont été savamment dispersés dans un tissu urbain qui s'est rapidement créé, intégrant commerces, cinémas, théâtres, restaurants, bibliothèques...

Le succès et le dynamisme de ce concept sont ratifiés par la construction actuelle d'un gigantesque centre commercial.

De plus, la présence de l'université a catalysé le développement de plusieurs parcs scientifiques autour de la ville.

Quant à la petite ville de Perwez, son centre urbain sans grande caractéristique est maintenant flanqué d'une série de bâtiments

commerciaux ou techniques qui dépareillent complètement le site. Le désordre est total et l'impression de capharnaüm absolue.

Le ministre-bourgmestre argumentera que tout ceci fut créé dans le but de développer les activités économiques de la petite ville de Perwez.

Je pense que l'urbanisme est une préoccupation trop importante que pour la laisser aux seules mains des politiques. Des urbanistes doivent être associés aux décisions importantes en matière d'aménagement du territoire.

Des décisions bien pensées en matière d'urbanisme ont des conséquences dans tous les domaines, y compris la création d'emplois et le bien-être social. Pour vous en convaincre, posez-vous la question de savoir si dans quelques années vous préférerez faire vos courses à Perwez ou à Louvain-la-Neuve.

Se poser la question est déjà y répondre. L'enjeu de tout ceci est la pérennité de nos paysages et le développement économique de notre région.

**Olivier Demeure
Lasne**

Perspectives 2005-2006

Fondé en 2002, sur l'abandon du C par l'ex-PSC, le CDF s'est présenté à deux échéances électorales successives, législatives de mai 2003 et régionales-européenne de 2004.

Notre parti s'est inscrit, non comme un parti de rejet ou de refus, mais dans la continuité du courant chrétien-démocrate, et avec un positionnement, non de droite, mais de centre droit.

Nous estimions en effet que la véritable cause du déclin de l'ex-PSC n'était pas sa référence chrétienne, mais un positionnement trop à gauche, avec comme conséquence le transfert d'une partie de son électorat vers le MR.

Ce fut le cas en 2003, mais non en 2004, puisque les erreurs stratégiques du MR ont permis au cdH de remonter la pente ! Entre ces deux partis, le CDF n'a pu faire sa percée comme nous le souhaitions. Moins en raison du projet politique qu'il défend, et qui est de nature à entraîner une large adhésion, qu'en raison du verrouillage de notre système politique.

Ainsi, à score égal à celui de 2003, le CDF aurait eu un à deux élus à Bruxelles mais, entre ces deux élections, une proposition soutenue par l'ensemble des partis en place a étendu le seuil d'éligibilité de 5% aux élections régionales.

Les partis traditionnels ont donc tout fait pour empêcher l'émergence de nouvelles formations politiques et pour 'éliminer la concurrence'.

Agissant ainsi, ils se trompent lourdement ! Car ceux qui ne se reconnaissent plus dans ces partis traditionnels reportent alors leur choix sur des formations anti-démocratiques qui, elles, n'hésitent pas à utiliser l'arme (politiquement efficace !) du rejet, voire de la haine, en vue de s'attribuer les votes de 'protestation'.

Se crée ainsi un dangereux clivage au sein même de notre société politique entre ces partis traditionnels et les extrémismes. Ceux-ci, lors des dernières élections de juin 2004, ont connu un essor incroyable et menacent aujourd'hui aussi bien la survie de la Belgique que la sauvegarde de nos valeurs démocratiques essentielles.

Il est grand temps de prendre conscience de ce danger et, plutôt que de museler les petits partis démocratiques, de leur laisser l'occasion d'exister et de concourir avec les 'grands' à armes plus égales, afin de proposer aux électeurs des alternatives aux choix traditionnels.

Ces alternatives, comme celle proposée

par le CDF, alimentent en effet le débat politique, permettent le renouvellement des idées et contribuent au dynamisme de notre démocratie.

C'est dans cet esprit que nous avons œuvré pendant deux années consécutives au sein de notre nouveau parti, atteignant en quelque mois près de cinq mille membres adhérents, organisant de grands Congrès et suscitant, avec des moyens dérisoires, beaucoup d'enthousiasme et une belle mobilisation autour de nos idéaux politiques d'inspiration chrétienne.

Hélas, suite aux bâtons mis dans nos roues (seuil d'éligibilité, loi sur le financement public des partis en place, découpe des circonscriptions électorales, etc...), beaucoup d'électeurs ont estimé que voter pour le CDF reviendrait, pour eux, à perdre leur voix et à voter inutile, ce qui n'est pas forcément exact. Néanmoins, cet argument dissuasif fut, pour nous, le principal obstacle.

Nous n'avons cependant aucun regret sur le passé. Nous avons la conviction d'avoir pleinement servi nos idéaux chrétiens et démocratiques et sommes très heureux d'avoir pu le faire. Après quelques mois de réflexion, nous avons décidé de poursuivre dans la perspective des élections communales de 2006.

Nos idéaux nous tiennent toujours à cœur. Nous présenterons donc des candidats CDF sur des listes d'alliance plus larges avec d'autres partis (listes du Bourgmestre, d'entente communale, etc.).

Les campagnes électorales de 2003 et de 2004 ont en effet permis à certains de nos candidats de se faire connaître et de se gagner un électorat qui peut compter au plan local, même sur les marges parfois étroites qui y séparent majorité et opposition, mais dans certains cas suffisantes pour faire basculer une majorité ou pour nous rendre intéressants pour le ou les partis avec lesquels nous envisagerions de nous associer en 2006.

D'ici là, nos candidats, et ceux qui nous rejoindront dans les mois à venir, s'intéresseront de près aux réalités communales, s'engageront dans l'associatif local, prépareront des actions à portée politique concrète dans leur commune et, de son côté, le CDF leur prodiguera

assistance, formation et conseils.

Pour le reste, nous suivrons de près le redressement économique wallon, dans l'attente de la concrétisation des résultats que la nouvelle majorité PS-cdH s'est engagée à réaliser, resterons attentifs à la situation bruxelloise, à l'évolution institutionnelle du pays et à la position qu'adopteront les partis francophones, sans oublier les dossiers éthiques qui sont en chantier et sur lesquels nous nous prononcerons avec la spécificité des valeurs chrétiennes que nous continuons de défendre.

Que tous ceux que notre action intéresse n'hésitent pas à nous écrire, ou à prendre contact avec nous ! Ou, plus simplement, à nous communiquer leurs réflexions et suggestions !

Benoît Veldekens

Président du CDF, Woluwe-St-Lambert

Appel aux bonnes volontés

Dès cette année 2005, nous préparons la prochaine échéance communale d'octobre 2006. Sauf exception, nous n'envisageons pas de présenter des listes propres mais plutôt de nous intégrer sur des listes de rassemblements avec d'autres partis prêts à accueillir des candidats du CDF (dont l'apport peut, dans certains cas, faire la différence entre majorité et opposition). Une fois encore, **nous aurons besoin de candidats bien décidés à s'impliquer activement sur le terrain concret des préoccupations locales**. Si vous souhaitez envisager avec nous la possibilité d'un tel engagement très concret au sein de votre propre commune, **n'hésitez pas à prendre contact avec nous** de manière à en parler et à nous organiser ensemble. Merci ! ■

Coordonnées de contacts :

B. Veldekens : 0472 729 141
 M. Van Den Abeele : 0477 67 20 81
 P.-A. de Maere (Bruxelles) : 0494 39 20 21
 J.-M. Bourgeois (Bruxelles) : 0486 38 12 02
 J.-M. Balthus (Luxembourg) : 0496 41 61 43
 J.-P. de Villenfagne (Bt. wall.) : 010 68 12 63

suite page 4, en haut à droite

Adhésion de la Turquie à l'Union Européenne

La décision d'ouvrir des négociations en vue de l'éventuelle adhésion future de la Turquie à l'Union européenne a été adoptée lors du dernier Sommet européen qui s'est tenu à Bruxelles en décembre.

Le CDF n'était pas favorable à cette adhésion. La question est en effet : quelle Europe voulons-nous ? Une vague confédération d'Etats sans unité de vues et d'action, sans âme et sans signification réelle pour les citoyens ?

Ou, et c'est ce que nous voulons quant à nous, une véritable Europe construite sur le modèle fédéral, capable d'agir et de prendre toute la place qui lui revient sur la scène internationale ? Le CDF s'interroge sur les élargissements successifs décidés par les acteurs européens. Nul ne peut dire aujourd'hui où l'extension très élastique du territoire de cette Europe s'arrêtera. Dans ce contexte, nous mettons sérieusement en doute la capacité d'absorption d'une Union européenne qui, à force de s'étendre, risque de se diluer et de diluer son identité politique et citoyenne encore à construire.

Prenant acte de la décision du Conseil européen d'ouvrir des négociations avec la Turquie, le CDF estime que l'adhésion de ce pays à l'Union européenne ne pourrait en aucun cas être décidée si les trois conditions suivantes n'étaient pas au moins réunies :

- 1° que la Turquie garantisse le respect inconditionnel de la démocratie politique, du pluralisme philosophique et religieux, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. A cet effet, il importe qu'au préalable, la Turquie adhère aux conventions internationales telle que, notamment, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales,
- 2° que, dans le respect et la consolidation du principe de laïcité de l'Etat inscrit dans sa tradition, la Turquie continue de séparer clairement les pouvoirs religieux et politiques,
- 3° que la Turquie reconnaisse les persécutions et le génocide dont le peuple arménien a été victime au siècle dernier. Cette dernière condition, liée au devoir de mémoire, nous paraît essentielle pour l'intégration future de la Turquie au sein d'une Europe qui, si elle n'est pas et ne doit pas être un « club chrétien » fermé ou replié sur lui-même, n'en reste pas moins profondément imprégnée de sa culture et de ses valeurs.

suite de la page 3 , en bas à droite

Alexis Wautot (Bt wallon) : 02 774 97 20
 F. Dumont de Chassart (Hainaut) :
 0475 57 83 46
 Claude Delplancq (Mons) : 0478 76 59 60
 J.-M. Delfosse (Soignies) : 0475 28 37 69
 M. Crismer (Liège) : 04 263 59 44
 L.-P. Casier (Verviers) : 0475 48 66 24
 M.-C. de Witte (Namur) : 083 69 97 97
 V. Crucifix (International) 00 352 395 318
 Bruno Springuel (Bt wallon) : 0495 20 11 88
 Roger Franssen (Rég. germanophone) :
 0477 65 72 74
 Alain du Parc (Namur) : 0495 23 72 66

Le CDF estime toutefois toujours que la meilleure formule est celle d'un partenariat privilégié.

Par ailleurs, la Turquie devrait poser des gestes constructifs en vue de résoudre définitivement la question chypriote sur des bases pacifiques durables.

De manière plus générale, vu que les limites de ce processus d'extensions successives n'ont pas été clairement définies, il nous paraît urgent de privilégier entre les Etats-membres les plus volontaires des coopérations renforcées telles que prévues dans la nouvelle Constitution européenne. Il est en effet urgent que l'Europe puisse acquérir une signification plus concrète pour les citoyens dans leur vie et leurs préoccupations quotidiennes et qu'elle se mette en condition d'exercer une influence plus décisive et plus tangible dans le monde.

Benoît Veldekens

Président du CDF, Woluwe-St-Lambert

NDLR : Cette position a été adoptée par le Comité exécutif du CDF du 20 décembre 2004.

Discours

Internationaliser l'Amazonie ? La réponse d'un Ministre brésilien

Pendant un débat dans une université aux États-Unis, le ministre de l'Éducation Cristovam Buarque, fut interrogé sur ce qu'il pensait au sujet de l'internationalisation de l'Amazonie. Le jeune étudiant américain commença sa question en affirmant qu'il espérait une réponse d'un humaniste et non d'un Brésilien. Voici la réponse du ministre.

« En tant que Brésilien, je m'élèverais tout simplement contre l'internationalisation de l'Amazonie. Quelle que soit l'insuffisance de l'attention de nos gouvernements pour ce patrimoine, il est nôtre.

En tant qu'humaniste, conscient du risque de dégradation du milieu ambiant dont souffre l'Amazonie, je peux imaginer que l'Amazonie soit internationalisée, comme du reste tout ce qui a de l'importance pour toute l'humanité.

Si, au nom d'une éthique humaniste, nous

devions internationaliser l'Amazonie, alors nous devrions internationaliser les réserves de pétrole du monde entier.

Le pétrole est aussi important pour le bien-être de l'humanité que l'Amazonie l'est pour notre avenir.

Malgré cela, les maîtres des réserves de pétrole se sentent le droit d'augmenter ou de diminuer l'extraction de pétrole, comme d'augmenter ou non son prix.

De la même manière, on devrait internationaliser le capital financier des pays ri-

ches. Si l'Amazonie est une réserve pour tous les hommes, elle ne peut être brûlée par la volonté de son propriétaire, ou d'un pays.

Brûler l'Amazonie, c'est aussi grave que le chômage provoqué par les décisions arbitraires des spéculateurs de l'économie globale.

Nous ne pouvons pas laisser les réserves financières brûler des pays entiers pour le plaisir spéculatif.

suite à la page 7, en haut à droite

Gesticulations institutionnelles

Ça suffit !

A peine rentré de vacances, tout notre petit monde politique, - du nord comme au sud -, agite l'épouvantail institutionnel, la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, pour arriver à ses fins à court terme.

Au nord, pour parvenir progressivement à un territoire flamand ne souffrant plus d'exceptions en faveur des minorités francophones, et sur lequel le gouvernement flamand aurait les pleins pouvoirs ; c'est le droit du sol.

Au sud, pour faire monter les enchères et rappeler aux francophones de la périphérie qu'aucun parti ne les oublie, ... à moins que la dot flamande ne soit suffisamment généreuse envers Bruxelles (car tout s'achète) et que les lois linguistiques soient moins strictes pour les demandeurs d'emplois unilingues et essentiellement francophones du service public de la Région bruxelloise.

Le *CDF* fait remarquer que la population belge, qui n'a jamais été consultée dans ce domaine, n'est nullement demandeuse de nouvelles réformes institutionnelles. Les partis francophones, -

PS en tête -, affirment haut et fort qu'ils ne sont demandeurs de rien.

Cependant, interviews et déclarations contradictoires révèlent que ceux-ci acceptent de s'asseoir à la table des négociations (car tout se négocie) lors d'un forum institutionnel et seraient en fait bien prêts à lâcher prise, moyennant quelques compensations !

Ce double langage des politiciens francophones est tout à fait scandaleux et lamentable. Malgré des déclarations viriles, tous ces partis, - y compris le FDF sommé de rentrer dans le rang -, sont tenus les uns aux autres dans des ac-



cords de majorité concoctés par les socialistes.

Ceux-ci mènent la barque, dans le sens souhaité par les politiciens flamands, tout en prétendant que les matières socio-économiques seraient prioritaires pour eux.

Le *CDF* exige un STOP institutionnel et engage les politiques à travailler davantage dans un esprit de vérité, de responsabilité et de solidarité. La priorité doit être axée sur les personnes, dans ce qu'elles vivent au quotidien et non sur l'institutionnel, déjà si lointain du citoyen.

Les *Chrétiens Démocrates Francophones* demandent qu'une nouvelle culture politique prenne le pas sur ces anciens démons. Que l'on recherche davantage de solutions dans l'union plutôt que des complications dans la division. Il y a assez de luttes stériles dans le monde, d'égoïsme et d'injustice, - si vite dénoncés par notre classe politique -, pour que notre petite Belgique se paie le luxe de jouer ce jeu dangereux au lieu de se consacrer à l'essentiel.

Pierre-Alexandre de Maere
Woluwe-Saint-Lambert

Billet d'humeur

Le triomphe de l'égoïsme

Nous sommes tous affligés des nuisances induites par l'activité de nos semblables.

Tel est notre sort, puisque nous vivons en communauté.

Je vis près d'une école, et j'entends la sonnette de la récréation, même pendant les vacances ou le week-end. Durant l'année scolaire, j'assiste au ballet incessant des voitures de parents qui viennent déposer leurs marmots. Je n'entends plus tout cela. Je m'y suis habitué. Ma femme a vécu à quelques encablures de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luxembourg. De lourds convois de marchandises alimentaient les gueules béantes des fondrières gaumaises. Ce train faisait un boucan d'enfer, mais elle s'y est habituée.

Maintenant, il y a des avions. Plus qu'avant, c'est vrai. Ils passent aussi au-dessus de chez moi, au gré des vents, ou des hésitations politiciennes, ou des décisions partisans par définition toujours changeantes, peut-être parfois aussi au mépris des règles de sécurité, c'est ce qu'un pilote m'a une fois dit. Je vais aussi m'y habituer.

J'ai pleuré au moment où la Sabena a fait faillite et que j'ai vu ces pilotes, stewards, et rampants entourer d'une farandole pathétique le dernier avion revenu au bercail. Des hommes, des femmes, des wallons, des bruxellois et des flamands, unis par une immense détresse. Je sais que je n'étais pas le seul.

Je vais m'habituer à ce bruit. C'est le son de l'espoir pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi dans la gabegie.

Je vais supporter cette nuisance, car lorsque je constate que Bruxelles compte plus de 20% de chômeurs, avec le désespoir que cela peut induire, je ne peux pas cracher sur 10.000 emplois supplémentaires.

Même s'il ne devait y en avoir que 1.000, je vais l'accepter.

J'ai été éduqué par ma famille, j'ai grandi dans un entourage, dans une école et parmi des amis, qui m'ont appris qu'il fallait d'abord penser aux autres, que l'intérêt général passait avant le sien, que le repli sur soi menait forcément à l'impasse, que la générosité était louable, qu'il fallait

voir au-delà du bout de son nez ou de son clocher, et que Landerneau n'était pas le centre du monde.



Voilà les quelques raisons fondamentales pour lesquelles je reste partisan de l'extension des activités d'une compagnie aérienne de transport aérien à Bruxelles.

Je ne veux pas pleurer à nouveau lorsqu'on fermera l'aéroport, lorsqu'une dernière farandole pathétique entourera le dernier avion arrivé au bercail, et qu'un silence lourd et pesant s'abattra sur le repos des égoïsmes qui auront finalement triomphé.

DHL s'en va. C'est décidé. Nous l'avons appris. Espérons que d'autres viendront recréer une activité.

C'est l'esprit de partage qui doit encore triompher. Nous devons opérer ce choix maintenant.

Michel Van Den Abbeele
Genval

C-D-H : Comment Détruire les Hautes Ecoles ?

En octobre, vous vous êtes peut-être demandé pourquoi les étudiants étaient ENCORE en train de manifester et de bloquer le trafic du centre de Bruxelles par la même occasion...

Quoi, ils ne sont pas contents malgré une toute nouvelle ministre rien que pour eux ?

En nommant la directrice du Port de Liège (qui n'a d'ailleurs jamais été élue) ministre de l'enseignement supérieur, le cdH a cru pouvoir gérer la Communauté française comme une simple entreprise...

Bel exemple des slogans « gouverner autrement » ou « place à l'humain » !

Non, les étudiants ne peuvent être contents quand certains d'entre eux doivent suivre les cours par terre ou sur les appuis de fenêtre, faute de locaux ou de matériel adéquat. Ils ne peuvent pas être contents quand les bourses d'études sont rabotées, faute de subsides suffisants.

Mais alors qu'il manque plus de 5 millions d'euros rien que pour les hautes écoles, Marie Aréna ne se prive pas de changer à grands frais la décoration intérieure des cabinets ministériels de la Communauté française...

Plusieurs manifestations furent donc organisées et le CDF se joignit à certai-

nes d'entre elles.

Parmi les solutions proposées pour refinancer les hautes écoles : baisser les charges fiscales pesant sur elles. Cette mesure fût malheureusement rejetée catégoriquement par le cdH (de peur de froisser le PS) et par le PS (pour le principe...).

Le dogmatisme de la majorité est donc en train de terriblement compliquer la vie des futurs acteurs de la société...

Peut-être les socialistes et les humanistes de la Communauté française devraient-ils enfin devenir ce que l'on attend des étudiants : des adultes.

Matthieu Bruynseels
(Student CDF)

Jurisprudence et construction

Mort (annoncée) de l'action directe du sous-traitant ?

L'action directe prévue à l'article 1798 du Code civil permet aux sous-traitants du secteur du bâtiment, de réclamer au client final les factures qui leur restent dues par l'entrepreneur général, jusqu'à concurrence de ce dont le client final se trouve encore débiteur à l'entrepreneur au moment où leur action est intentée.

Ce mécanisme est appelé action directe, car il permet au sous-traitant, qui n'a pas signé de contrat avec le maître de l'ouvrage, de lui réclamer néanmoins directement les deniers que l'entrepreneur général lui doit et reste en défaut de lui payer, pour cause d'insolvabilité ou de difficultés de trésorerie.

Jusqu'il y a peu, les cours et tribunaux admettaient généralement que le sous-traitant pouvait intenter son action directe malgré la faillite de l'entrepreneur général.

Le curateur de l'entrepreneur général ne pouvait donc demander au client final de lui payer le solde des travaux correctement exécutés, tant que le sous-traitant n'était pas payé des sommes qu'il réclamait au même client final par le biais de son action directe.

Toutefois, certaines cours d'appel n'admettaient plus ce principe, et maintenant Snt, dans trois arrêts récents (l'un du 27 mai et deux du 23 septembre), la Cour de cassation les rejoint.

La Cour considère en effet qu'à partir du moment où l'entrepreneur général se trouve dans une situation de concours (faillite ou liquidation), l'ensemble de ses avoirs, en ce compris les créances qu'il détient sur ses clients, maîtres d'ouvrage, est gelé au profit de l'ensemble de ses créanciers. L'affaire va-t-elle en rester là ? Il est permis d'en douter.

Cette jurisprudence, aussi sévère qu'étendue - les arrêts visent non seulement la faillite mais aussi la mise en liquidation de l'entrepreneur général - va clairement à l'encontre de la *ratio legis* de la loi de 1990.

Le législateur de l'époque avait modifié l'article 1798 du Code précisément en vue de mettre un terme au phénomène des faillites en cascade qui frappait le secteur de la construction.

La nouvelle jurisprudence de la Cour de cassation va donc à l'encontre du vœu du législateur, qui va sans doute s'empresse de corriger le tir. (voy. *not. la proposition de loi, n° 809, en discussion depuis mai 2004 à la commission droit commercial et économique de la Chambre*)

Michel Van Den Abbeele, Genva

L'équipe du CDF-info...



Bruno



Vincent



Charles

... vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2005

Avant l'Amazonie, j'aimerais assister à l'internationalisation de tous les grands musées du monde. Le Louvre ne doit pas appartenir à la seule France.

Chaque musée du monde est le gardien des plus belles oeuvres produites par le génie humain.

On ne peut pas laisser ce patrimoine culturel, au même titre que le patrimoine naturel de l'Amazonie, être manipulé et détruit selon la fantaisie d'un seul propriétaire ou d'un seul pays.

Il y a quelque temps, un millionnaire japonais a décidé d'enterrer avec lui le tableau d'un grand maître. Avant que cela n'arrive, il faudrait internationaliser ce tableau.

Pendant que cette rencontre se déroule, les Nations unies organisent le Forum du Millénaire, mais certains Présidents de pays ont eu des difficultés pour y assister, à cause de difficultés aux frontières des États-Unis.

Je crois donc qu'il faudrait que New York, lieu du siège des Nations Unies, soit internationalisé. Au moins Manhattan devrait appartenir à toute l'humanité. Comme du reste Paris, Venise, Rome,

Londres, Rio de Janeiro, Brasília, Recife, chaque ville avec sa beauté particulière, et son histoire du monde devraient appartenir au monde entier.

Si les États-unis veulent internationaliser l'Amazonie, à cause du risque que fait courir le fait de la laisser entre les mains des Brésiliens, alors internationalisons aussi tout l'arsenal nucléaire des États-unis.

Ne serait-ce que par ce qu'ils sont capables d'utiliser de telles armes, ce qui provoquerait une destruction mille fois plus vaste que les déplorables incendies des forêts Brésiliennes.

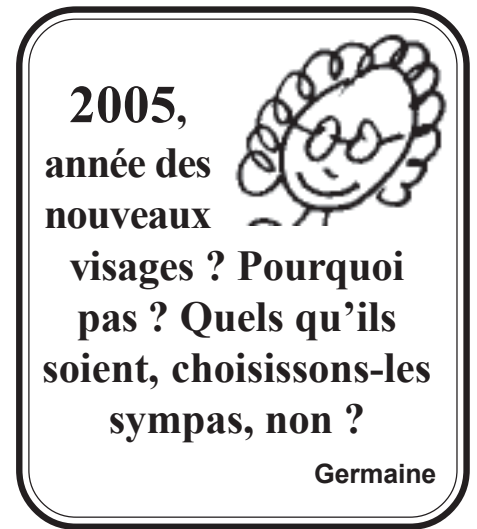
Au cours de leurs débats, les candidats à la Présidence des États-Unis ont soutenu l'idée d'une internationalisation des réserves forestales du monde en échange d'un effacement de la dette.

Commençons donc par utiliser cette dette pour s'assurer que tous les enfants du monde ait la possibilité de manger et d'aller à l'école.

Internationalisons les enfants, en les traitant, où qu'ils naissent, comme un patrimoine qui mérite l'attention du monde entier. Davantage encore que l'Amazonie.

Quand les dirigeants du monde traiteront les enfants pauvres du monde comme un Patrimoine de l'Humanité, ils ne les laisseront pas travailler alors qu'ils devraient aller à l'école; ils ne les laisseront pas mourir alors qu'ils devraient vivre.

En tant qu'humaniste, je défends l'idée d'une internationalisation du monde. Tant que le monde me traitera comme un Brésilien, je lutterai pour que l'Amazonie soit à nous. Seulement à nous ! »



Fédéralisme d'union

Merci au Prince Philippe !

Lors de sa récente mission en Chine, le prince Philippe a accordé une interview dans laquelle il a vivement critiqué « les personnes et les partis, tels que le VB, qui sont contre la Belgique et veulent détruire notre pays ».

Le Premier ministre Guy Verhofstadt a d'abord mis cette conversation sur le compte de l'émotion.

Herman De Croo, Président de la Chambre des représentants, s'est montré, quant à lui nettement plus nuancé, affirmant que « le fait qu'il l'ait fait est aussi quelque chose de positif pour ouvrir les yeux à des millions de Flamands, de Bruxellois et de Belges qui croient avoir affaire à un petit parti de droite innocent tout à fait adapté aux affaires ».

Il existe en effet en Flandre une tendance convaincue qu'il faudrait laisser le VB participer au pouvoir afin qu'il montre ses limites et perde ainsi une grande part de son électorat.

Il y a 60 ans, la bataille faisait encore rage dans nos Ardennes à cause d'un homme et d'un parti politique qui sont arrivés démocratiquement au pouvoir et ont montré au monde jusqu'à quelles horreurs la haine pouvait mener.

Johan Vande Lanotte, vice-premier SP.a, abonde dans le sens de Guy Verhofstadt.

Patrick Dewael, vice-premier VLD, rappelle que « tous doivent lutter contre l'extrême droite ».

Côté francophone, les partis, pruden-tissimes, - Didier Reynders y allant d'un « c'est au Prince à voir si cela ne porte pas préjudice au Palais » -, s'accordent évidemment sur le fond.

Sur la forme, les constitutionnalistes reconnaissent que la Constitution n'impose pas de devoir de réserve au Prince héritier.

Le Prince Philippe ainsi que son entourage connaissent parfaitement la portée que pouvaient avoir ses propos. Le Prince avait déjà montré sa détermination à défendre une vision fédérale du commerce extérieur, « sinon c'en serait fini de la Belgique », s'attirant les foudres des nationalistes flamands.

Clôturent le débat, Guy Verhofstadt s'est montré pour la première fois beaucoup plus ferme vis à vis du VB et du FN, soulignant que ces partis avaient démontré aujourd'hui qu'ils s'en prenaient

aux institutions de notre pays et que cela, il ne les laisserait pas faire !

Bravo au Prince Philippe ! Il devenait urgent qu'une autorité politique et morale, - et pas seulement judiciaire -, engage sa responsabilité et prenne ouvertement position contre des partis de la haine.

Ce faisant, le Prince Philippe défend les grandes valeurs de notre société : l'unité, la solidarité, la générosité, le partage, l'accueil, le respect, la liberté et la démocratie.

Merci au Prince Philippe d'avoir ainsi interpellé l'ensemble d'une classe politique souvent frileuse ainsi que la population trop peu consciente des dangers de tels extrémismes.

Une telle prise de position nous rappelle le jour où le Roi Baudouin avait interpellant les consciences et engagé sa personne et sa fonction au service de la défense de la vie.

Pierre-Alexandre de Maere
Woluwe-Saint-Lambert

Victoire de la fidélité en Ouganda

La revue scientifique américaine «Science» a publié le 30 avril un article de deux chercheurs de l'université de Cambridge, Rand L. Stoneburner et Daniel Low-Beern sur l'efficacité de la lutte anti-SIDA en Ouganda.

L'Ouganda a organisé une campagne unique en son genre. Le message diffusé dans la population insiste sur la morbidité élevée due au SIDA et le mode de transmission du virus responsable, essentiellement sexuel. L'originalité et le succès de la démarche viennent de la promotion de la fidélité et de l'abstinence, au lieu des traditionnels préservatifs et test de dépistages. À la fin des années 80, la contamination par le virus du SIDA (VIH) était un problème dramatique en Ouganda.

En 2001, le nombre total de cas de l'infection par le VIH était estimé à 5% de la population totale. Bien que très élevé, ce chiffre n'a rien à voir avec celui de 1990 -30%, triste record mondial - ni avec ceux d'autres pays africains aujourd'hui : 20% en Zambie ou en Afrique du Sud, 15% au Malawi et au Kenya.

Malgré une situation de départ catastrophique, la prévalence de l'infection par le VIH était en baisse en Ouganda dès la fin des années 80, à une époque où même en Europe occidentale l'épidémie n'était pas encore maîtrisée. Pays africain extrêmement pauvre, souvent en guerre avec l'un ou l'autre de ses voisins, l'Ouganda est pourtant le champion incontestable de la lutte contre le VIH et le SIDA en Afrique. Malgré le contexte, la pauvreté des moyens et l'ampleur initiale de l'épidémie, on peut affirmer que la réussite ougandaise est sans équivalent. Il est donc naturel de chercher à savoir comment un tel succès a été obtenu, afin de le reproduire ailleurs. C'est à cela que se sont attachés deux chercheurs de l'Université de Cambridge. Dès 1996 des chiffres circulaient, citant entre 1989 et 1996 une baisse de 60% du nombre de personnes ayant de multiples partenaires sexuels. Ceci était le résultat d'une campagne d'information démarrée dans les années 80, prônant l'abstinence et la fidélité. Une seconde campagne, à l'instigation de l'ONU et de l'OMS, fut ensuite entreprise, longtemps après la première, mettant en avant le préservatif et le dépistage anonyme.

Laquelle porta le plus de fruits ? C'est la question à laquelle les chercheurs de Cambridge ont essayé de répondre. Le résultat de leurs recherches a été publié fin avril dans la très prestigieuse

revue américaine «Science», rivale de la revue anglaise «Nature», faisant de cette étude un travail particulièrement important dont il faut tenir compte. «Nature» ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui a rendu compte de cet article sur son site Internet. Afin de pouvoir faire des comparaisons, les auteurs se sont appuyés sur les données disponibles au Kenya, Zambie et Malawi où les seules campagnes contre le VIH/SIDA ont été menées sous l'égide de l'ONU/OMS.

Chez les femmes enceintes en Ouganda, la prévalence du VIH atteint en 1991 un maximum de 21% pour tomber à 10% en 1998 et 6% en 2000. Dans des groupes similaires, la chute fut de 60% en Ouganda, contre moins de 10% en Zambie et une augmentation au Malawi entre 1990 et 2000. Des statistiques montrent que le même phénomène se reproduit chez différents groupes ou dans différentes tranches d'âge : l'Ouganda fait systématiquement mieux que ses voisins. Comment ? La doctrine officielle veut que la seule utilisation du préservatif puisse expliquer ce phénomène. Hélas pour la théorie dominante, le préservatif est moins utilisé en Ouganda qu'au Malawi, et pas plus qu'au Kenya ou en Zambie.

D'où vient alors la différence ? Il faut se tourner vers d'autres données, comme celles de l'âge moyen de la première expérience sexuelle : chez les 15-24 ans non mariés entre 1989 et 1995, le nombre de ceux qui ont eu une expérience sexuelle a chuté de 60% à moins de 25% pour les hommes, et de 53% à 16% chez les femmes. En 1995, quand on demande aux Ougandais (hommes) quelle a été leur réaction face au SIDA, ils ont répondu la fidélité à plus de 50%; l'abstinence pour 7%, et l'utilisation de préservatifs pour seulement 2% de la population. Par ailleurs, la proportion d'hommes pratiquant le vagabondage sexuel était tombée de 34 à 14% entre 1989 et 1995, un chiffre qui passe de 16 à 3% chez les femmes.

Par comparaison, en 1996 et 1998 en Zambie, au Malawi et au Kenya, ces chiffres étaient beaucoup plus élevés (30 à 40% chez les hommes, et 12 à 16% chez les femmes, donc similaires à ceux de l'Ouganda en 1989). En résumé, pendant les années 89-95, la diffusion d'un message simple et clair eut un impact

considérable, en l'absence de tout autre facteur. Dénoncer le SIDA pour ce qu'il est, une maladie mortelle dans 99% des cas, et se transmettant lors des relations sexuelles, a suffi à induire un changement de comportement de la population. Il faut ajouter à cela la stratégie de prévention choisie qui, au lieu d'insister sur des tests de dépistage gratuit et l'utilisation de préservatifs, s'appuya sur l'abstinence et la fidélité. Le résultat ainsi obtenu est équivalent à un vaccin efficace à 80% sans les coûts énormes engendrés par la production d'un vaccin, avec simplement une volonté de dire la vérité sur ce qu'est le SIDA.

On pourra rétorquer que l'effet de cette politique n'est pas surprenante. Après tout, il est évident qu'on ne risque pas d'être contaminé par le VIH si l'on s'en tient à la fidélité et à l'abstinence (sans compter les contaminations accidentelles par voie sanguine). Un tel programme a toujours été condamné au nom du réalisme. La dérision accueille systématiquement toute proposition de ce type, qu'elle vienne de l'Église ou du responsable de la lutte anti-sida au sein de l'administration américaine, R. Tobias, qui affirmait en avril à Berlin que l'abstinence était plus efficace contre le VIH que le préservatif. Personne ne voulait croire que la fidélité et l'abstinence pouvaient être prêchées avec la moindre chance de succès.

Nous avons désormais une preuve historique démontrant la validité de ces recommandations, et ce dans un des pires contextes qui soit.

En bref, cet article apporte la démonstration scientifique du réalisme dont l'Église et l'administration américaine actuelle font preuve dans leur démarche, un réalisme dont pourraient aussi s'inspirer l'ONU et l'OMS lorsqu'ils mettent en place leurs programmes de lutte contre le SIDA.

Saluons au passage l'honnêteté des éditeurs de Science ayant accepté un article à contre-courant des idées reçues en matière de lutte contre le SIDA. Ce n'est pas souvent qu'une telle revue vient appuyer, même involontairement, l'Église et l'actuel gouvernement américain. Albert Barrois est docteur en biologie moléculaire et cellulaire, chercheur à l'University College London.

Luc Léonard
1080 Bruxelles

Liberté de pensée

Malheur à ceux qui sortent de la pensée unique !

Le commissaire européen proposé, M. Rocco Buttiglione, a eu le malheur d'affirmer sa foi et ses convictions chrétiennes. Il est menacé d'être rejeté de la Commission européenne car certains groupes parlementaires européens (PSE et Verts/ALE notamment, mais aussi certains parlementaire du groupe libéral) menacent de ne pas voter la confiance à la Commission s'il en fait partie.

Acte politique qui serait considéré comme une véritable gifle envers l'Italie tout entière qui s'est rassemblée derrière son commissaire.

Raymond Langendries, député européen du cdH, s'est exprimé lui aussi, sur les ondes de *Matin Première*, de manière virulente, contre Buttiglione, se distançant une nouvelle fois, ainsi que son parti, de cette grande mouvance chrétienne démocrate représentée au Parlement par le PPE.

Le sachant catholique convaincu, cet ancien pro-recteur proche du pape a été questionné sur sa position concernant l'homosexualité et s'il la considérait, suivant la doctrine catholique, comme un péché. Il a répondu qu'il considérait personnellement l'homosexualité comme un péché, mais que c'était une position personnelle et qu'il faisait évidemment la distinction entre une conception personnelle et les notions de droit, tels que les délits, tout en répétant à l'envi que personne ne doit être discriminé sur base de l'orientation sexuelle.

Que pouvait-il dire d'autre ? Mentir ? Ne

pas répondre ? Il se devait de répondre. Ne pas aborder le sujet car ce n'était pas opportun politiquement ? Ce sont les parlementaires qui lui ont posé la question et se sont acharnés pour le lui faire dire.

Pour certains parlementaires européens un chrétien qui ose affirmer ses convictions NE peut PAS être commissaire européen, car il aurait un jugement biaisé.

Aurait-il mieux valu qu'il n'ait pas d'avis sur la question ? Personne n'aurait admis que quelqu'un chargé d'une telle responsabilité ne se soit penché auparavant sur le sujet dont il aura la tutelle.

Pour la gauche européenne, ceux qui ne pensent pas comme eux ont un jugement biaisé.

On dira que s'occuper des libertés fondamentales (et ce inclus, la lutte contre les discriminations) doit être dévolu à quelqu'un de convaincu de celles-ci.

Rocco Buttiglione n'est pas le premier venu, c'est un philosophe reconnu et ardent défenseur de celles-ci.

Peut-il être en charge, par exemple, du mariage homosexuel alors que sa conviction personnelle ne l'approuve pas ? Est-ce un problème ? Seulement 3 des 25 états-membres, représentant seulement 7% de la population de l'Union, reconnaissent le mariage homosexuel. Ne serait-il pas plus biaisé encore d'avoir un commissaire en faveur de ce mariage pour représenter la population de l'Union européenne.

Rocco Buttiglione victime de la désinformation des bien-pensants de la pensée

unique, sera ou bien exclu de la Commission ou bien déchargé de cette partie de ses attributions, reprise alors directement par le président de la Commission, Monsieur Barroso.

Fort de ses convictions, il ne se renie pas. Pour faciliter les choses, il a exprimé le regret que cela se soit passé ainsi, dans une lettre lue par Barroso.

Rocco Buttiglione sera-t-il sanctionné pour ses convictions ? ... alors même qu'on le trouve trop sévère envers les demandeurs d'asile politique se disant persécutés pour leurs convictions.

Les chrétiens sont-ils voués à être exclus de la politique ? A-t-on le droit de penser différemment des autres ? Pourquoi les médias ont transformé ses dires ? Pourquoi personne, même parmi les étiquetés chrétiens, ne prend la défense de leurs propres convictions ?

Surtout pourquoi personne, parmi les défenseurs des libertés tous azimuts, ne se lève pour défendre la Liberté de Pensée contre le rouleau compresseur de la Pensée Unique ?

Si la Commission désignée ne devait pas recevoir l'aval du Parlement, ce serait une nouvelle crise pour l'Europe, d'autant plus grave qu'elle serait due au refus de toute une classe politique d'accepter l'exercice de la liberté de pensée et d'expression lorsque celle-ci s'écarte de la pensée dominante. Il s'agirait là d'un comportement contraire aux droits fondamentaux inscrits dans la Constitution européenne.

Loïc Lermينياux
Woluwe-Saint-Pierre

Lors de la composition de la nouvelle Commission européenne, le 'cas Buttiglione' a agi comme un révélateur de cette 'tolérance qui, aujourd'hui, ne tolère plus qu'elle-même', selon la formule percutante du philosophe français Alain Finkielkraut, c'est-à-dire d'un système de pensée convenu dont personne n'ose déramquer de crainte d'être sujet à la désapprobation sociale unanime. Auj *CDF*, nous voulons dire clairement ce qui nous heurte, ce qui ne va pas, ce qui nous fait violence... même si cela dérange, même si cela ne plaît pas ! La liberté et le dynamisme de la pensée sont à ce prix ! Mais nous rejetons aussi les clichés faciles, préférant opter pour le discernement, gage d'une pensée construite et constructive.

Le 'cas Buttiglione' marit qu'on s'y arrête car il peut être éclairant pour un parti comme le nôtre, qui se revendique ouvertement d'une identité et d'une inspiration chrétiennes. Pour ma part, j'ai toujours veillé à prôner une distinction claire entre les sphères religieuse et politique. Nous ne sommes pas un parti religieux ! La sphère de la foi et la sphère politique ont leur autonomie, l'une à l'égard de l'autre. Un projet politique d'inspiration chrétienne doit pouvoir être accessible à tous, croyants ou non, ce qui n'exclut nullement que les croyants puissent aussi porter le regard éclairant et vivifiant de leur foi sur leur engagement politique personnel.

Dans ce contexte, je suis de ceux qui pensent que R. Buttiglione s'est trompé,

précisément parce qu'il a confondu sphères religieuse et politique. N'oublions pas qu'il était interrogé dans l'enceinte du Parlement européen dans le cadre des avis que celui-ci était appelé à rendre sur les candidatures des futurs commissaires. A la question-piège qui était posée (son opinion personnelle sur l'homosexualité), il a répondu par une forme de provocation, propos qu'il a ensuite voulu rattraper et corriger tant bien que mal, en précisant que son opinion personnelle n'aurait aucune interférence dans l'exercice de ses responsabilités publiques. Quelle pouvait alors bien être l'utilité d'en avoir fait état dans un tel cadre ? Outre qu'étant chrétien, je ressens assez mal

suite à la page 11, en haut à droite

Parenté sociale et Adoption homosexuelle

Compte-rendu par Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke

Le vendredi 22 octobre 2004 s'est tenu un colloque à la Maison des Parlementaires concernant la parenté sociale et l'adoption homosexuelle.

Pour Jean-Louis Renchon, professeur à la faculté de droit à l'UCL, à situation nouvelle institution nouvelle.

La *parenté sociale* attribuerait la coresponsabilité de l'autorité parentale partagée entre le père ou la mère et son partenaire (hétéro ou homosexuel).

Ce serait au tribunal de la jeunesse d'attribuer tout ou partie de l'autorité parentale. Par l'*adoption homosexuelle*, par contre, on configurerait pour l'avenir l'identité de l'enfant. Changement de nom, création d'un lien généalogique.

Au lieu d'avoir «père» et «mère», il pourrait avoir «pères» ou «mères». Il faut se placer du point de vue de l'enfant, de ses droits et de ses besoins. Le problème ne consiste pas en une question d'égalité de droits ou de liberté fondamentale.

J.-L. Renchon prône nettement la *parenté sociale*. Même en cas de séparation, l'enfant ne perd pas le lien avec le parent absent de la maison. Il peut aussi être désigné comme successeur direct.

En se plaçant du point de vue de l'enfant, il n'est donc pas nécessaire d'aller jusqu'à l'*adoption homosexuelle*. Enfin, le législateur doit veiller à ne pas confondre entre l'enfant qui aurait soit un père et une mère, soit deux «mères», soit deux «pères».

Pour Yves-Henri Leleu, chargé de cours aux facultés de droit à l'Ulg et à l'ULB, le point de vue «structurant» n'est pas suffisant, il faut aussi tenir compte du point de vue «accompagnant».

Nous assistons ces dernières années à une désinstitutionalisation de la famille.

La fonction «structurante» de la famille a montré ses limites, selon Y.-H. Leleux. Il faut appliquer le droit à la réalité des faits.

Pour lui, il ne faut pas choisir entre *parenté sociale* et *adoption homosexuelle* qui doivent toutes deux être recevables. Le juge appréciera.

Jean-Paul Matot, directeur du Service de santé mentale à l'ULB, demande : «Et l'enfant ..., ça va ?» Prenant en

compte le psychisme de l'enfant ainsi que des parents et l'inscription de la famille dans la société, il souligne la difficulté plus grande à être parent aujourd'hui qu'hier.

Les causes sont l'instabilité des couples induisant des problèmes de filiation. Le respect des valeurs transmises fait place à la nouveauté.

Les effets de cette insécurité sont multiples. Les parents et/ou les enfants doivent trouver leurs propres règles.

L'efficiace prônée aujourd'hui sème le doute dans les esprits et provoque la fuite dans les drogues, l'alcool, le suicide...

Pour J.-P. Matot, nous assistons à un affaiblissement des règles. Il existe aussi une tendance à nier toute différence.

Concernant l'*adoption*, il affirme qu'il y a un droit de l'enfant à avoir des parents. Il ne peut y avoir de normes, mais bien des cas particuliers. Dans la situation de l'adoption, le couple hétérosexuel a des ressources plus grandes.

Au nom de quoi une autorité favoriserait-elle une adoption pour homosexuels quand il existe des couples hétérosexuels ?

Anne d'Alcantara, chef de clinique adjoint au Centre thérapeutique pour adolescents des cliniques universitaires Saint-Luc, rappelle la traversée structurante de l'oedipe dans l'évolution de l'enfant.

Le modèle oedipien est triangulaire entre l'enfant, la mère et le père. Il est unique et différencié.

Reconnaissons la surcharge psychologique de l'enfant d'un couple homosexuel l'ayant adopté. Si un des deux «papas» décide d'être «maman»... !

Quelques prises de position sont faites. Concernant la femme et la reproduction médicalement assistée, «ce n'est pas parce que je suis seule que je dois être seule à décider».

Est-ce que tout ce qui est possible doit être permis ? C'est le rôle du tiers médical, social ou légal de poser des limites. Enfin, l'enfant naît d'un sexe masculin et d'un sexe féminin !

Questions et réflexions posées aux intervenants et aux parlementaires par

Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke, présent dans le public.

A Mr Renchon et aux parlementaires. Le problème posé n'est «pas un problème d'égalité de droits». Le politique en est-il conscient ? Plusieurs intervenants ont très justement rappelé que «l'institution de l'adoption n'existe que dans l'intérêt de l'enfant».

Enfin, le professeur a raison d'insister pour que le législateur veille à ne pas créer de «confusion entre l'enfant qui aurait soit père et mère, soit deux *mères*, soit deux *pères*».

A Mr Leleu. «La fonction structurante de la famille a montré ses limites», avez-vous dit.

Ne pensez-vous pas plutôt que la destructuration psychique de l'enfant serait justement due à l'abandon de cette fonction structurante de la famille ? Mr Leleu reste convaincu que le modèle de la famille est dépassé

A Mr Matot et aux parlementaires. «Et l'enfant ..., ça va ?» Ne faudrait-il pas reposer cette question dans vingt ans ? Comment réagit le législateur ? Protège-t-il réellement l'enfant ou bien se contente-t-il de «normaliser» des situations de fait ?

Pour la parlementaire PS, «Nous devons nous battre contre l'hypocrisie ambiante par rapport à un état de fait. Le droit doit accompagner toutes les situations qui existent».

A Mme d'Alcantara et aux parlementaires. Par rapport à toutes les situations décrites, vous avez souligné la «surcharge psychologique» que représentaient ces situations pour l'enfant.

Je crois que vous avez fait la démonstration que les professionnels, qui ont l'expérience et connaissent toutes les difficultés psychologiques vécues par les enfants, y ont toute leur place.

Aux parlementaires : réfléchissez plutôt deux fois qu'une avant de donner un signal à la société selon lequel «tout ce qui est possible est permis» parce qu'encadré par la loi.

Lapidaire, la parlementaire PS répond : « Nous sommes le législateur, c'est à nous qu'il revient de créer la loi, nous ne sommes pas des psychologues, chacun son domaine ! » ■

Epinglé dans la presse –

Centres de jour en soins palliatifs

Dans le cadre du débat sur l'euthanasie, dix centres de jour en soins palliatifs avaient été créés.

Après 3 ans de phase expérimentale, celle-ci prendra fin ce 31 décembre 2004.

L'Institut national de l'assurance maladie invalidité y mettra fin, suite à un bilan négatif.

En cause, notamment, des conditions d'admissions trop strictes.

Cette expérience en faveur des soins palliatifs avait été initiée comme pour mieux faire passer la pilule auprès des milieux hostiles à la loi dépénalisant l'euthanasie.

LLB 01/12/04.

Sport, éthique et société

Ex co-président de la Ligue belge d'athlétisme, Philippe Housiaux, candidat à la présidence du Comité olympique belge, a accordé une interview à Patrice Leprince, du Soir.

« *Que pensez-vous des propos antisémites lancés par de jeunes footballeurs le 30 octobre dernier ?*

... malheureusement, une des premières choses que l'on fait passer à la trappe, c'est l'aspect lié à l'éducation à l'éthique et aux vraies valeurs du sport.

(...). Nous avons présenté un projet aux ministres des Sports et de l'Enseignement fondamental et supérieur pour faire entrer le cursus éthique à l'école.

C'est donc un problème de société plus que de sport.

Je pense. Nous vivons dans une société qui est de plus en plus égoïste.

Regardons le mouvement des bénévoles qui perd entre 5 et 7 % de ses effectifs par an.

Quelle déperdition dans la transmission des valeurs ! (...)

Que ce soit en matière de culture, d'humanitaire ou de sport, il y a un véritable assèchement de ce secteur.

L'effort gracieux et la relation à l'autre ne fonctionnent pas. »

Le Soir

qu'on accable autrui de péché ou qu'on le juge, en tant que politique, j'estime que Buttiglione aurait dû répondre à la question dans les termes suivants : *Il ne m'appartient pas de faire état de mes convictions religieuses dans une enceinte parlementaire car ce n'est pas le lieu. Ce que vous pouvez attendre ici de moi, c'est l'expression de mes convictions politiques et m'interroger uniquement sur ce terrain. Si vous me demandez, par exemple, si je suis favorable au mariage des homosexuels, je vous réponds clairement « non » et je puis m'en expliquer sur base du projet politique d'inspiration chrétienne que je défends et ai toujours défendu.* Une telle réponse eut été irréprochable et

n'aurait certainement pas été de nature à justifier un quelconque rejet de sa candidature ! Elle aurait apporté le gage d'une gestion publique dans laquelle les sphères religieuse et politique restent clairement distinctes. Or, je le répète, une telle distinction est fondamentale, surtout à l'heure où se pose la question de l'Islam politique qui, précisément, ne fait pas (encore) cette distinction. Sans elle, il ne peut être possible de défendre valablement un projet politique d'inspiration chrétienne. En clair, on a beau hurler à l'exclusion, on doit aussi se demander si on ne s'est pas exclu soi-même !

Benoît Veldekens
Président du CDF
Woluwe-St-Lambert

MISE AU POINT

La Libre Belgique du vendredi 10 janvier consacre un article à la création d'une asbl «Europe bonum», fondée et présidée par un ancien membre du CDF namurois, Marcel Castermans. L'objet statutaire de cette association est « la promotion et la défense de la culture occidentale ».

Comme le souligne la Libre Belgique : *Sa première initiative dissipe toute ambiguïté sur l'appellation. Par voie postale (cinq mille courriers) et mails, l'asbl lance une pétition on ne peut plus malheureusement typée sur l'immigration.*

Sa conclusion demande que l'on évite l'accueil des immigrés ayant une culture incompatible avec la nôtre. La lettre d'accompagnement évoque l'afflux ininterrompu de populations étrangères et la menace sur notre sécurité et notre bien-être.

La LLB évoque le passé de M. Castermans au CDF et ses démêlés avec les jésuites, parlant de ses sympathies « catholiques rigoristes ».

En tant que Président du CDF, j'évoquerai la question lors de notre prochain Conseil politique du 31 janvier. Je proposerai de décider l'incompatibilité absolue entre l'appartenance à cette nouvelle asbl et l'appartenance au CDF.

Il doit en effet être tout à fait clair que nous n'avons strictement rien à voir avec l'initiative de Monsieur Castermans. Celui-ci avait déjà fait l'objet de très vives critiques au sein de notre Conseil politique l'an dernier pour avoir manifesté des sympathies d'extrême-droite que nous rejetons totalement !

Le CDF est un parti d'inspiration chrétienne

avant tout. Il s'est positionné au centre-droit, dans le rejet de toute dérive extrémiste.

Nous avons par ailleurs toujours été partisans d'établir et de maintenir le 'cordon sanitaire' autour des partis d'extrême-droite, fermement et sans concessions d'aucune sorte ! Monsieur Castermans avait, de fait, participé aux activités du CDF en 2002-03, mais il s'en était éloigné l'an dernier pour les raisons indiquées ci-dessus, n'ayant d'ailleurs pas été présent sur nos listes en 2004.



Que les choses soient donc bien claires. Si le précité devait utiliser, de manière irrégulière, une partie de nos fichiers, nous tenons à vous mettre en garde.

Nous vous demandons bien sûr de ne pas adhérer à cette asbl, dont les objectifs et l'esprit sont aux antipodes de ce que nous défendons au CDF.

Adhérer à cette asbl, c'est automatiquement cesser d'adhérer au CDF ! Du moins, telle sera la décision que je proposerai à notre tout prochain Conseil politique de prendre en vue de lever toute ambiguïté.

Benoît Veldekens
Président du CDF
Woluwe-St-Lambert

Ecole de la Politique

Le Parti socialiste brabançon a invité tous les jeunes entre 18 et 35 ans de la province à à une école de la politique.

Idee brillante d'un point de vue Marketing si ce n'est que les invités à ce genre de session ont bien le droit de se poser au moins deux questions :

1. Bien que les cours se veulent ouverts à des personnes de toute orientation politique et philosophique, il semble difficile que l'approche des matières enseignées soit neutre.
2. Est il enfin normal qu'un parti politique, grâce aux subsides reçus par l'Etat, puisse proposer à toute une tranche de la population des cours de politique et de démocratie pour une contri-

bution si modeste ?

Si les formations politiques ont le droit de former et informer le citoyen en fonction de leur projet de société spécifique, le CDF constate que les partis ou mouvements politiques non subventionnés ne disposent pas de la même latitude d'action, vu la faiblesse de leurs moyens.

Ce type d'initiative s'inscrit, dans les faits, au moins autant dans la logique de cadenassage du système politique belge que dans celle de l'information dite citoyenne.

Le CDF insiste pour que tous les partis po-

litiques démocratiques, grands et petits, représentés ou non, puissent participer à la sensibilisation citoyenne sur pied d'égalité, de telle sorte que toutes les orientations politiques soient proposées au choix des éventuels candidats à ces formations (et notamment tous ceux qui pourront voter pour la première fois en 2006).



JP de Villenfagne, Bonlez
Président du CDF Brabant wallon

Echo

Soirée de Noël et... visite du Père Noël !

organisée par le CDF de Bruxelles le 19 décembre 2004

Soirée de Noël réussie ce 19 décembre. Jo Conter, infatigable militant du CDF de Bruxelles, a réuni une trentaine de sympathisants du CDF dans des locaux mis très généreusement à disposition de notre parti, autour d'une merveilleuse table éclairée aux chandelles, pour un dîner préparé avec l'aide précieuse d'Eric et Glorioso et clôturé par une bûche phénomenale.

Petites prises de parole, conversations passionnées, nouvelles et devinettes ont émaillé le repas.

Puis, surprise avant la tombola : la visite du Père Noël !

Le saviez-vous : le Père Noël, fêté aux Etats-Unis sous le nom de Santa Claus (Saint Nicolas) était fêté jadis le 6 décembre, jour de la mort de St Nicolas.

Sa fête a ensuite été déplacée vers le jour de Noël, où les enfants reçoivent des cadeaux en souvenir de la naissance de Jésus, afin que cela soit plus la fête de la Nativité qui soit mise en avant plutôt que la fête du Saint.

Quant aux habits du Père Noël, ils rappellent le vêtement avec cape, bonnet et fourrure que portait Nicolas, alors chanoine puis évêque de Myr.

Le Saint Nicolas, tel qu'on le représente en Europe, apparaît quant à lui en habits liturgiques, avec sa crosse et sa mitre.

Pour terminer la soirée en beauté, Fantasio et Aladin nous ont présenté de fabuleux tours de magie sous le regard ébahi des petits et des grands. ■

Appel aux membres du CDF Renouvellement des cotisations

L'année 2005 est entamée. Il est temps de renouveler nos cotisations comme membres du CDF. Nous vous enverrons vos cartes de membres à l'occasion de la prochaine parution du CDF-info.

C'est l'occasion pour nous de vous remercier très chaleureusement de nous avoir aussi soutenu financièrement au cours des deux années précédentes. Aidez-nous à poursuivre afin que nos valeurs et nos idéaux puissent encore être défendus.

Notre engagement au plan local, dans la perspective des élections communales d'octobre 2006, nous demandera de nouveaux efforts.

D'avance merci !